

Au coeur de l'actu SNEDAI !



ACTIONS CONTRE LE COVID-19

1. AGENCE DE LA DJIBI :

Visite du PDG et des membres
du Directoire

2. IMMOBILIER : SONGON

Projet « La Perle des Lagunes »

3. ACTIONS SOCIALES

Païement des premières prestations
de la MUSAS



EDITO

ADAMA BICTOGO

P R E S I D E N T D I R E C T E U R G E N E R A L

Chers Collaborateurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve à travers les pages de notre journal interne que nous avons rebaptisé Snedai Mag. L'actualité de ces derniers temps ne nous offre guère des moments de réjouissances mais plus que jamais je vous invite au courage et à l'optimisme face à la pandémie du COVID-19. L'histoire de l'humanité a souvent été jalonnée de crises sociales, économiques, sanitaires et d'autres encore mais c'est justement en ces périodes difficiles que nous devons continuer à faire confiance à l'intelligence de l'homme afin de surmonter l'adversité.

Pour ma part je vous exhorte à faire valoir nos valeurs de cohésion et de solidarité les uns envers les autres et à garder notre sérénité afin de surmonter cette épreuve. En ce qui concerne la vie de notre entreprise qui fait pleinement partie d'un écosystème local et régional nous continuerons de suivre de très près l'évolution de la situation. D'ores et déjà nous avons dû prendre quelques mesures d'ajustement dans le but de tenir compte, entre autres, des directives du gouvernement notamment en ce qui concerne le rassemblement de personnes, le confinement du grand Abidjan, l'organisation des équipes de travail, etc.

Aussi voudrais-je vous assurer de ma disponibilité pleine et entière à vos côtés, pour maintenir la flamme de notre croissance et également afin que ensemble nous consolidions les acquis de notre groupe, fruit de notre labeur.

Cette crise sans précédent vient déséquilibrer les grandes économies tout comme les pays plus fragiles. Face à cette épreuve notre meilleure arme demeurera notre discipline, notre solidarité, notre ambition permanente d'innover et enfin notre inébranlable engagement citoyen pour le bonheur de toutes les générations.

Je sais pouvoir compter sur votre vaillance et votre engagement.

SOMMAIRE

EDITO

Sensibilisation covid 19 : Actions menées par le groupe SNEDAI dans les différentes filiales

Agence de la DJIBI : Présentation du site, Visite du PDG et des membres du Directoire

Immobilier : SONGON : Projet « La Perle des Lagunes »

Actions sociales : Paiement des premières prestations de la MUSAS

Le Télétravail : L'alternative en période de CORONAVIRUS

VIE PRATIQUE : Les bons gestes prévention COVID 19

PHOTOREPORTAGE

● Vie d'entreprise : Déjeuner des femmes du CODIR à l'occasion de la journée de la femme

● Visite du Directoire à l'Agence E-Passeport DJIBI

● Visite du Directoire sur le Site de Myralis I

● Paiement prestation MUSAS

● Désinfection du siège et des sites dans le cadre de la lutte contre le COVID 19

SNEDAI mag



ACTIONS CONTRE LE COVID-19

SNEDAI MAG

N° 001

Avril - Mai 2020

PRESIDENT
DIRECTEUR
DE PUBLICATION
Adama BICTOGO

DIRECTEUR
DE PUBLICATION
Jean-Yves GOLY

REDACTEUR
EN CHEF
Danièle DIDI-KOUKO

DESIGN EDITORIAL
Ezechiel TETEHI &
Angelo ZACKO

DIRECTION PHOTO
Clarisse KOUADIO

CORRECTEUR
Pacome APPIA





SENSIBILISATION COVID-19

ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPE SNEDAI DANS LES DIFFÉRENTES FILIALES

Dans le cadre de la sensibilisation le Groupe SNEDAI s'est engagé à travers des actions fortes l'endroit de son personnel et également de la clientèle de ses différentes filiales.

Pour coordonner ces actions afin de limiter la propagation du VIRUS un Comité de Sensibilisation a été mis en place pour coordonner et suivre les actions de sensibilisations

Aussi ces actions sont les suivantes :

- Constitution d'un comité Ad hoc COVID 19 pour la coordination de toutes les dispositions préventives

- Note d'information Intranet
- Sensibilisation permanente au siège et sur tous nos sites par des équipes sur les dispositions préventives
- Affichages des mesures de préventions dans les différents sites : Sites d'enrôlements passeports et CMU, Gares lagunaires STL, Site Myralys I, Siège du Groupe
- Mise à disposition d'une ligne Infoline (84 13 91 92) pour informer et sensibiliser le personnel
- Mise à disposition de cache-nez, au personnel des sites
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique

- pour le personnel, et la clientèle
- Instauration d'un système de rotation et adaptation des horaires de travail,
- Aseptisation des différents sites (Siège du Groupe, Sites d'enrôlements passeports, Gares et bateaux de STL
- Dispositions pratiques (imposition du gel hydroalcoolique et lavage des mains à l'entrée des sites du groupe
- Prise de la température à l'entrée du Groupe et protocole de prise en charge du personnel en coordination avec le médecin d'entreprise.

AGENCE DE LA DJIBI : PRÉSENTATION DU SITE, VISITE DU PDG ET DES MEMBRES DU DIRECTOIRE



C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour le Groupe à travers son pôle technologie qui a travaillé d'arrache-pied pour permettre un système de dématérialisation de la délivrance des passeports dont l'Agence de la DJIBI sera dédiée. C'est pour s'enquérir de ses travaux que le Président Directeur Général du Groupe et les membres du Directoire ont effectué le mercredi 25 mars une visite sur le site qui sera livré dans les semaines à venir Monsieur Abissé Directeur Exécutif du pôle Technologies donne ici ses impressions sur cette grande première dans l'histoire des passeports en Côte d'Ivoire.

L'ouverture de l'agence e-PASSEPORT Djiby s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service à la clientèle; il s'agissait pour SNEDAI d'améliorer l'expérience client par la mise en place de meilleures commodités et la réduction du temps d'attente. Cette agence s'inscrit dans la vision de dématérialisation de nos

services qui est marquée par le lancement du site mon passeport.ci qui est une plateforme qui va permettre à tous nos usagers de se pré-enrôler, de prendre rendez-vous et de payer les frais de timbres avant de se rendre dans nos agences.

Cette agence de la Djibi qui est la première d'une série d'agence digitale va permettre à tous nos usagers qui à partir de leur bureau, de leur domicile d'effectuer toutes ses actions préalables et d'être pris en charge assez rapidement dans nos agences. Nous prévoyons réduire le délai d'attente pour chacun de nos usagers au maximum 10 à 15 MN et permettre de vivre une expérience unique avec SNEDAI.

EXPERTISE DE MARYLIS BTP

Lucien KREPS
Project Manager BTP Groupe

Notre premier passage sur le site de « DJIBI » remonte au mois d'août 2019, nous avons pris en main le projet, aussitôt nous avons revu les quantitatifs et établi les budgets comprenant le gros œuvre, les lots techniques, les finitions et l'aménagement extérieure

Nous avons réalisé un état des lieux pour définir les quantités réalisées et vérifier les stocks sur le chantier. La Maîtrise de réalisation travaux a été assurée par un Ingénieur BTP, un Contremaître, un Chef d'Equipe, un Magasinier, tous de MARYLIS BTP .



Le challenge était de recadrer l'ensemble du bâtiment par rapport aux différentes exigences du « Pôle Passeport » et réadapter dans les meilleures délais les modifications demandées permettant ainsi d'avoir une agence plus grande, mieux répartie avec un circuit correct et simple rendant plus confortable l'espace pour les futurs requérants.

Pour se faire, nous nous sommes attelés à prendre des sous-traitants sérieux qui ont été suivis à « la lettre » par l'équipe de « Maîtrise d'œuvre de réalisation travaux MARYLIS BTP » ceci, chaque jour avec plus de 8h de travail par jour. La « Réception » du bâtiment a eu lieu le 12 Mars 2019

INTERVIEW DE MADAME NDRE REBECCA EPOUSE KOUAME , Chef de site Agence e-passeport de la Djibi



1. Bonjour Madame Ndré Rebecca épouse KOUAME. Vous venez d'être nommée Responsable de la Prestigieuse Agence e-passeport de la DJIBI, recevez les félicitations de la rédaction
- Je vous en remercie !

2. Pouvez-Vous Vous présenter ?

- Je suis Madame KOUAME Rebecca née NDRE, titulaire d'une Maîtrise en Droit, carrières Entreprises. Je prépare actuellement la soutenance de mon Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Fiscalité.

- J'ai été recrutée à SNEDAI Côte d'Ivoire le 14 juillet 2008 en qualité d'Agent de site affectée à Marcory ;

- En 2012, j'ai assuré pendant cinq (05) mois, l'intérim du Chef du site du Plateau

en mission à l'étranger. Puis, le 07 novembre 2013, j'ai été promue Chef de site du Plateau. Fonction que j'ai exercée jusqu'à ma désignation comme Chef de la prestigieuse Agence de la Djibi. Je totalise donc douze années au service de SNEDAI.

3. Un mot pour la Direction Générale qui vous a fait confiance en vous confiant les responsabilités de cette agence VIP

- Je voudrais exprimer au PDG du Groupe SNEDAI, le Ministre Adama BICTOGO, ma profonde gratitude pour cette confiance renouvelée. C'est un insigne honneur et un privilège de servir aux côtés du visionnaire, du leader éclairé et du manager chevronné qu'il est.

- Je tiens également à exprimer mes vifs remerciements au DG de SNEDAI Côte d'Ivoire, Monsieur ABISSE Théophile, pour ses conseils avisés.

- Merci aussi à tous les Directeurs centraux et Chefs de Département, pour leur soutien de tous les instants.

- J'associe à ces remerciements toutes les valeureuses personnes qui m'ont encadrée et m'ont prodigué de sages conseils.

4. Egalement un mot pour vos collègues du GROUPE, encouragement vu votre parcours d'agent de site à, aujourd'hui, Responsable de cette prestigieuse agence de la DJIBI

- J'étends bien évidemment mes remerciements à mes collègues Chefs de site pour les rapports cordiaux que nous entretenons ;

- Je n'oublie pas mes collaborateurs que je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement pour leur sollicitude, leur disponibilité et leur professionnalisme qui ont contribué à la réalisation de nos objectifs et au rayonnement de SNEDAI

- Merci aux valeureux Agents de nos partenaires privilégiés que sont la Police Nationale et ZETES pour leur franche collaboration.

5. Et pour terminer le défi que vous allez relever à travers la gestion de cette agence

- C'est un nouveau challenge que j'entends relever avec l'équipe affectée à cette prestigieuse Agence à travers cinq (05) engagements :

- Développer une bonne communication ;
- Renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe ;
- Etre à la fois très attentive et rigoureuse ;
- Bien gérer le stress ;
- Faire preuve de réactivité voire de proactivité ;

En somme, par la grâce de Dieu, avec l'onction de la hiérarchie et la mobilisation de mon équipe, nous comptons travailler d'arrache-pied pour améliorer continuellement la qualité du service et partant, garantir la satisfaction des pétitionnaires.

Je vous remercie.

LE CORONAVIRUS (COVID 19)

On en parle avec le Docteur Koffi Jean-claude, medecin du groupe snedai



Bonjour Docteur Koffi, Face à cette Pandémie qui touche le monde, la Côte d'Ivoire n'est pas épargnée encore moins le Groupe SNEDAI. Quels sont les conseils que vous voudriez bien nous prodiguer pour mieux appréhender cette pandémie? Et que retenir de cette pléthore d'informations qui circulent?

Merci. Tout d'abord il faut pouvoir connaître cette maladie, ensuite il nous sera facile de filtrer toutes les rumeurs.

C'est une maladie qui a démarré en Chine au mois de Décembre 2019 sous forme d'épidémie. Elle était localisée dans la région du wuhan, puis s'est étendue d'un continent à un autre. De la Chine, à l'Amérique puis en Europe et ensuite à l'Afrique. Par définition de l'OMS, à ce stade, on parle donc de Pandémie qui est différente de l'épidémie qui est plus localisée, plus circonscrite.

Au début, l'on disait que c'était une zoonose au niveau des animaux puis elle a été transmise aux hommes. Il y a eu une mutation. Elle a dû changer d'enveloppe. C'est un virus qui est devenu virulent au niveau des hommes. Dès lors la transmission s'est faite d'homme à homme. C'est donc une maladie virale et comme toute maladie virale, tant qu'elle n'a pas fini son cycle habituel, elle ne s'arrête pas. Il y aura des pics épidémiologiques.

C'est une maladie qui est dû au coronavirus appelé le COVID 19. Il faut savoir qu'il y a eu beaucoup de coronavirus.

Les symptômes sont apparentés à ceux de la grippe. Vous avez une fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, vous êtes enrhumés, vous toussiez, vous avez une enrhumation qui est totalement différente de celle d'une simple grippe. Cela veut dire

qu'il y a un problème pulmonaire. Il y aura des complications pulmonaires qui vont entraîner une difficulté à respirer, c'est la détresse respiratoire. Voilà un peu les signes qui accompagnent cette maladie. Vous pourrez faire facilement la différence avec un paludisme.

Atteint du paludisme vous n'allez pas être enrhumé, vous n'allez pas tousser et vous aurez une forte fièvre à ne pas confondre avec celle de la grippe qui est modérée.

Beaucoup de choses se disent: La transmission du virus se fait par les poignées de mains, par les chaussures? Que répondez-vous Docteur ?

En éternuant, le reflexe que l'on a, c'est de poser les mains au niveau du nez pour essayer d'étouffer l'éternuement. Le faisant, vous diffusez tous les microbes dans vos mains. C'est aussi le cas quand vous toussiez. Voilà pourquoi quand on se salue, puisse que l'on a des microbes dans la main, on les transmet automatiquement à la personne ou à l'objet que l'on touche. Si vous êtes en face de moi et que j'éternue sans prendre ses précautions vous serez également contaminés. Vous comprenez maintenant comment on le transmet.

Des mesures préventives sont appliquées sous votre autorité au sein du Groupe SNEDAI, êtes-vous satisfait ?

Oui, il faut faire obstacle au virus. Il n'y a pas de médicament. Comme toute maladie virale, le traitement est automatique. C'est-à-dire que c'est par les symptômes, les signes que l'on soigne, le médicament n'existant.

C'est une maladie qui se propage à une grande vitesse et elle est dangereuse. Que devons-nous faire? C'est de freiner ce microbe, ce virus. Et pour le freiner, comment faire ?

Si on se lave les mains au savon, ça suffit, c'est une barrière. Si on n'a pas pu se laver les mains que l'on utilise un gel hydroalcoolique, ça fonctionne aussi. C'est ce qui se passe actuellement à SNEDAI. On a les deux solutions.

Si on tousse, la précaution à prendre, c'est de tousser dans le pli du coude, ou éternuer dans un mouchoir puis de le jeter immédiatement dans une corbeille fermée. Il faut aussi éviter les attroupements. Quand on parle d'attroupement, c'est lorsqu'on reste à moins d'un mètre des autres, et qu'on est pratiquement collés. Or ce virus, c'est nous qui le projetons à partir de notre organisme, on n'a pas cette force de le projeter très loin. Et il ne peut être projeté à plus d'un mètre, d'un mètre et demi, d'autres vous

parleront de 2 mètres. Pour être plus sûr, ici en Côte d'Ivoire on a adopté 1 mètre.

Quels sont les symptômes manifestes de la maladie pour une personne touchée par le virus et quelle attitude à adopter dans ce cas de figure?

C'est une personne qui va arriver avec une température qui est au-delà de 38,5°, 39°, parce que ce sont de fortes fièvres, des céphalées, des douleurs musculaires. On parle de polyarthrites, des myalgies. Il va tousser, il sera enrhumé et va éternuer. La personne malade doit se rendre immédiatement dans un centre de santé où les agents de santé sont outillés. Ils savent les précautions à prendre, puisque tout le monde est alerté aujourd'hui. Ils porteront des gants pour pouvoir examiner, des bavettes. Ils appelleront immédiatement l'INHP. Ces derniers viendront prendre les prélèvements qui vont confirmer l'état du malade.

Seul le prélèvement et la mise en évidence de virus nous diront que l'on est en face du coronavirus? Quelle est la période d'incubation?

La période d'incubation, c'est ce qui donne ce caractère dangereux à cette maladie. Elle est de 4 à 15 jours. Pendant cette période si on a la chance, les signes apparaîtront plus tôt et on pourra mettre cette personne en quarantaine. Mais quand elle s'étend jusqu'à 15 jours, la personne aura eu le temps de contaminer d'autres personnes.

Il y a deux écoles de pensées. Vous savez c'est l'histoire des maladies émergentes, ce sont des sciences. Tout ce que nous disons peut évoluer, changer la semaine qui suit. On nous disait d'entrée de jeu qu'en période d'incubation la personne restait contagieuse, c'est une école qui le dit. Il y a une autre école qui dit aujourd'hui que puisque le virus se propagent dans les gouttelettes, c'est au cours de l'éternuement, au cours d'une toux que l'on transmet ce virus. Mais en période d'incubation, la personne ne va pas tousser, la personne ne sera pas enrhumée, parce que quand on est en période d'incubation, si tu ne fais pas la maladie, tu ne peux pas la transmettre. Voilà un peu le côté complexe de la chose. Mais d'autres encore disent qu'à cette période si on teste la personne, elle sera positive au COVID 19.

Mais que retenir de ces deux écoles, Docteur Koffi?

Ce qu'il faut retenir, c'est la prudence. Il faut respecter la distance de sécurité, pour ne pas se faire contaminer, parce qu'on ne sait pas qui est malade et qui ne l'est pas jusqu'à ce l'on fasse le test.

L'idéal, c'est de tester tout le monde. Confiner les positifs quelque part, les soigner et ça sera terminé.

Les employés du Groupe peuvent ils se faire dépister en interne, le dépistage doit-il être systématique ?

Le dépistage n'est pas encore vulgarisé. C'est ce que l'Etat de Côte d'Ivoire cherche à faire et ce sera une bonne chose.

Aujourd'hui ceux qui veulent se faire dépister seront orientés dans les centres de dépistage volontaire.

Se laver les mains avant toute chose, lorsque l'on a manipulé des choses, lorsque l'on a fait un travail, est un réflexe que l'on devrait avoir depuis longtemps. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique,

depuis près de 10 ans, a un programme de système de lavage des mains en 10 étapes. Mais aujourd'hui c'est à cause du Covid 19, que l'on se rend compte de l'importance du lavage des mains. Le Coronavirus rentre dans le cadre des maladies à mains sales.

Il faut respecter toutes les mesures d'hygiène et cela nous permettrait de lutter à plus de 70% contre cette maladie.

Pour terminer je voudrais dire à tous, de maintenir le cap, de ne pas baisser la garde.

Au début de la pandémie les gens disaient que l'Afrique était à l'abri de cette maladie à cause du climat. Qu'en est-il? Est ce que c'est vrai?

Non ce n'est pas vrai. Actuellement, nous

avons des cas en Afrique et en cette période de chaleur les cas se multiplient. Jusqu'à ce que l'on nous démontre le contraire, puisque c'est une nouvelle maladie (le COVID 19), nous ne sommes pas à l'abri.

Une dernière question Docteur Koffi, est-ce que nous nous exposons en achetant les aliments dans les grandes surfaces? Quelles sont les précautions à prendre? Y a-t-il des aliments proscrits?

Les aliments, il ne faut pas les manger frais ou crus, il faut les cuire. Et comme le virus meurt à partir de 54 degrés, une fois que l'aliment est cuit, le virus est tué. Tout ce qui est salade, frais doit être bien nettoyé.

**IMMOBILIER :
SONGON
PROJET « LA PERLE DES
LAGUNES » MARYLIS I**

Située à SONGON KASSEMBLE, la cité « **PERLE DES LAGUNES** » dont la pose de la 1 ère pierre a été réalisé le 09 décembre 2019. Ce sont à termes 2040 logements sociaux et économiques qui

seront construits. Une livraison partielle est prévue pour le mois de septembre 2020.

**ACTIONS SOCIALES :
PAIEMENT DES PREMIÈRES PRESTATIONS DE LA MUSAS**

Le vendredi 13 mars dernier a été marqué par le début des paiements des prestations des mutualistes concernés par des naissances, décès, mariage, conformément aux statuts de la Mutuelle de Solidarité des Agents de SNEDAI (MUSAS).

Ce sont au total 36 Agents concernés qui ont reçu des chèques d'un montant total de 4 275 000 Fcfa correspondant à 16 Naissances 11 Mariages, 9 Décès.

Nous avons 27 autres Mutualistes dont nous devons nous occuper pour un montant de 3 850 000 Fcfa.

Pour monsieur Ahmed DIALLO cette première étape marque le début des activités de la mutuelle qui se veut comme ces statuts le stipulent une plateforme d'entraide et de Solidarité Aussi il s'est exprimé ainsi :

« Je voudrais si vous me le permettez, d'abord saluer tous les Mutualistes pour leur courage en ces temps difficiles de Pandémie du Virus Covid - 19. A commencer par notre PDG, suivi de toute l'équipe du Comité de Direction et bien sûr l'ensemble du Personnel. Nous aimerions inviter chacun à l'observation



stricte des mesures de précautions face à la pandémie de COVID-19 et à la discipline: Meilleures ripostes.

Du courage à tous et que le Seigneur tout Puissant dans sa Miséricorde absolue, nous couvre de son Manteau protecteur.

Je rappelle à tous les mutualistes de bien vouloir se mettre à jour au niveau de la constitution des dossiers d'adhésion. Dans un proche avenir, je l'espère, la Mutuelle reprendra son programme normal d'activités.

Encore un Grand merci à toutes et à tous et Bon Courage.

Le Président de la MUSAS. Ahmed DIALLO.



LE TÉLÉTRAVAIL

L'ALTERNATIVE EN PÉRIODE DE CORONAVIRUS

Dans cette période d'isolement progressif, le télétravail est une alternative pour poursuivre les activités du Groupe. Des explications avec Monsieur Cissé Sakandé, Conseiller Spécial du PDG en charge des TIC



Qu'est-ce que le télétravail ?

Dans le principe, le télétravail s'inscrit dans une démarche d'amélioration de l'organisation du travail et s'appuie sur les technologies numériques.

Il s'agit d'un travail effectué hors des locaux de l'entreprise (hors Bureaux SNEDAI).

Le télétravail désigne une organisation du travail qui consiste pour le télétravailleur :

- à exercer, de façon régulière et volontaire, un travail qui aurait pu être effectué dans les locaux de son employeur, hors de ses locaux

- en utilisant les technologies du numérique (ordinateurs fixes et portables, Internet, téléphonie mobile, tablette, etc.)

Le télétravail est particulièrement adapté dans des certaines situations notamment en situation de difficulté de se déplacer pour se rendre à son lieu de travail.

Quelles sont les dispositions pratiques mises en place ou à mettre en place pour rendre effectif le Télétravail à SNEDAI ?

Les prérequis et dispositions pratiques à mettre en place pour l'effectivité du Télétravail à SNEDAI peuvent se résumer en 10 points :

1. SNEDAI est actuellement outillé pour mettre en place le Télétravail pour le Groupe à travers la plateforme Microsoft Office 365

2. Les employés de SNEDAI doivent nécessairement disposer d'ordinateur portable (Laptop) ou d'un PC (DeskTop, de Tablette ou simplement d'un Smartphone avec une connexion internet.

3. Outre l'utilisation de la messagerie Outlook, MS TEAMS sera l'outil privilégié pour assurer le travail collaboratif à travers des réunions digitales (audioconférences, des visioconférences incluant des présentations PowerPoint) à distance et des partages de fichiers

4. SharePoint de Microsoft également, déjà utilisé par certains utilisateurs, fera l'objet de formation comme MS TEAMS pour faciliter les échanges, le partage d'information et l'interactivité entre les employés

5. Les applications eCHAT, SAMIA, DMS, etc. sont déjà publiées sur le NET et donc disponibles pour le Télétravail

6. Concernant certaines applications métiers qui ne sont pas disponibles sur le NET telle que la Comptabilité, un VPN (réseau privé SNEDAI sécurisé sera configuré afin que les comptables puissent depuis leur domicile, assurer leur activité comptable

7. Concernant certaines applications métiers qui ne sont pas disponibles sur le NET telle que la PAYE, un VPN (réseau privé SNEDAI) sécurisé sera configuré afin que l'équipe DCRH réalisant la PAYE puisse depuis leur domicile, assurer leur activité essentielle

8. Un service Support dédié Informatique au Télétravail a été constitué pour apporter l'assistance nécessaire aux utilisateurs SNEDAI (infoline : 45 55 27 97 ou 46 01 74 33 ou 09 10 67 06)

9. Des formations sur MS TEAMS et SHAREPOINT sont programmées et en cours d'exécution

10. Une communication sur le plan Télétravail au sein du GROUPE SNEDAI) sera conçue et diffusée par la Direction Communication en lien avec les experts TICet la DCRH.

Quelles sont les actions entreprises par le Groupe pour, rendre cette alternative à la portée des employés du Groupe ?

Certains employés du GROUPE disposent déjà des équipements (Poste de travail, Périphérique numérique mobile, et dotation internet) pour l'utilisation des applications disponibles pour être des télétravailleurs.

Pour les autres, qui ne disposent pas d'équipement informatique mobile et de connexion internet, la DMG et la Direction des ACHATS ont été invitées à faciliter l'acquisition de kit (Portable + internet) à une liste limitée d'employés devant nécessairement être équipés pour exercer le TELETRAVAIL. Ces actions sont actuellement en cours.

Parallèlement, l'équipe informatique, en charge de la formation des utilisateurs, continue les formations soit en groupe (respectant la distanciation sociale) soit en B to B avec certain type d'utilisateur.

! VIE PRATIQUE : LES BONS GESTES PRÉVENTION COVID 19



Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon



Appliquer du gel hydroalcoolique pour désinfecter les mains



Respecter la distance de sécurité de 1 mètre



Sur Internet ne poster que des informations vérifiées



Le virus ne circule pas, c'est nous qui le faisons circuler, s'abstenir de sorties inutiles



VIGILANCE :

Il faut éviter juste après utilisation des solutions hydroalcooliques de se rapprocher de la flamme du gaz, ou d'allumer le gaz aussitôt



PÉRIODE DE CONFINEMENT :

Mettez de la musique et dansez en famille, cela améliore l'humeur, la bonne humeur est vitale

M. SERGE ABOUT LE DIRECTEUR CENTRAL DES RESSOURCES HUMAINES

Face à cette situation exceptionnelle, il adresse des mots au personnel du Groupe

Avant tout propos, je voudrais profiter de l'occasion pour réitérer toute ma gratitude au PDG du Groupe Snedai Monsieur ADAMA BICTOGO, pour l'ensemble mesures sanitaires et sociales prises dans le cadre de la gestion de la pandémie du CORONAVIRUS.

Chers collègues la pandémie est une source d'inquiétude pour tout un chacun et cela est parfaitement normal dans une période où l'actualité mondiale nous rattrape. Nous vous encourageons à suivre scrupuleusement les recommandations sanitaires et à adopter les gestes barrières en tout lieu et à tout moment. Notre entreprise a initié dès le début du mois de mars 2020 les différentes campagnes de sensibilisations initiées par le comité ad hoc mis en place.



En effet, tout changement de comportement s'avère difficile au début, pénible au milieu puis aisé à la fin. Nous vous invitons à garder un moral fort et à entretenir des pensées et actions positives. Il s'agit de notre bien le plus précieux à tous à savoir la santé et encore la santé qui fait l'objet de nos vœux les plus chères en début de chaque année. Sachez que vous pouvez compter sur la Direction des Ressources Humaines pour vous accompagner dans ce moment particulier que nous vivons.

Nous vous remercions pour votre disponibilité et votre courage dans cette période difficile que nous traversons. Ensemble, nous arriverons à bout de cette pandémie et nous gagnerons grâce à la discipline et aux respects des gestes barrières prônés par les autorités compétentes en la matière.

Portez vous bien et prenez soins de vos proches

VIE D'ENTREPRISE

COMITE DE DIRECTION

*Déjeuner à l'occasion
de la Journée Internationale
de la Femme*



Visite du Directoire à l'Agence E-passeport DJIBI

PHOTO REPORTAGE



VISITE DU DIRECTOIRE À MYRALIS I

PHOTO REPORTAGE



REMISE DES DONS DE LA MUSAS

PHOTO REPORTAGE



DÉSINFECTION DU SIÈGE DU GROUPE SNEDAI, AGENCES SNEDAI PASSEPORT ET GARES STL

PHOTO REPORTAGE



LUTTE CONTRE LE COVID 19 : LE GROUPE SNEDAI FAIT DES DONS

75 millions de Francs CFA , tel le montant des dons effectués par le Groupe SNEDAI dans le cadre de la lutte contre le Corona Virus (COVID 19), le vendredi 10 Avril

Cette contribution du Groupe SNEDAI vient appuyer les efforts du Gouvernement , qui face à cette pandémie doit mobiliser des ressources . C'est donc pour traduire cette solidarité qu'une délégation Groupe SNEDAI , conduite par son Président Directeur Général Adama BICTOGO a traduit tout son soutien à 3 Ministères à travers des dons reparti comme suit :

- Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique : un chèque d'un montant de 25 millions de FCFA et 500 Kits lave-mains
- Ministère de Sécurité et Protection Civile : deux véhicules pick up d'une valeur 31 millions
- Ministère de Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté : Des vivres (Du Riz, de l'huile et de la Tomate concentrée et non-vivres d'un montant de 19 millions de Francs





Nous vous souhaitons une heureuse
fête de Pâques !



Infoline:

84 13 91 92

*numéro Infoline SNEDAI Groupe

Pour vous:

- Informer
- Conseiller
- Orienter

